



Association valaisanne  
d'entraide psychiatrique

## **Soirée de partage « *Et si on parlait psy...* »**

### **« HANDICAP PSYCHIQUE : QUELS SONT MES DROITS ? »**

Face aux difficultés psychiques, il n'est pas toujours facile de connaître ses droits, que l'on soit concerné·e, proche ou professionnel·le. Cette soirée vous propose de mieux comprendre les droits des personnes en situation de handicap psychique et les ressources existantes. La permanence juridique de l'Association romande Pro Mente Sana conseille gratuitement et en toute confidentialité les personnes concernées, leurs proches et les professionnel·les. Il offre informations, conseils juridiques et orientation sur des questions liées aux hospitalisations, assurances sociales, droit du travail, droit de la famille et plus largement à toute problématique juridique en lien avec le handicap psychique. Venez découvrir ce service et échanger avec un juriste spécialisé.

**Marc MOREL**

Responsable du pôle juridique – Membre du collège de direction  
Association romande Pro Mente Sana

## **Mardi 15 décembre 2026 à 18h00**

**A l'Avep - Av. du Simplon 24b  
1870 MONTHEY**

**Infos et inscription  
024 471 40 18 – [animation@avep-vs.ch](mailto:animation@avep-vs.ch)**

**Bienvenue à tous !**